

CHARTRE VIE PRIVÉE

Conseil des recteurs (CRef)

En vigueur depuis le 30 mars 2021

Nous mettons un point d'honneur à respecter la vie privée de nos utilisateurs et à traiter leurs données personnelles dans la plus stricte confidentialité et conformément à la législation en vigueur.

La Charte Vie Privée est destinée à vous informer, en toute transparence, au sujet des données que nous collectons, du but de leur collecte, de la manière dont nous les utilisons et des droits dont vous disposez concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

Sur cette page, nous mettons à votre disposition une version simplifiée de notre Charte Vie Privée sous la forme de questions/réponses. Nous vous invitons à lire également la version intégrale également disponible sur notre site web : <http://www.cref.be>.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de lire cette Charte attentivement. Si vous deviez avoir d'autres questions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : privacy.cref@adastone.law.

1. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ?

Le Conseil des recteurs (CRef) est le responsable du traitement des données personnelles.

Conseil des recteurs (CRef) – ASBL

Rue d'Egmont, 5
B – 1000 Bruxelles
Fax : +32 2 504 93 43
N° BCE : 0443.309.695

Nous avons désigné comme point de contact unique un Délégué à la Protection des Données (DPO) dont les coordonnées sont les suivantes :

ADASTONE Law

Chaussée de la Hulpe 166 Terhulpesteenweg
B – 1170 Bruxelles
Belgique
Email : privacy.cref@adastone.law

2. QUI EST CONCERNÉ PAR LES TRAITEMENTS DE DONNÉES QUE NOUS RÉALISONS ?

Si vous êtes (ou avez été) étudiant ou membre du personnel (y compris chercheur rémunéré par le F.R.S.-FNRS) au sein d'une des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), il est possible que nous traitions certaines données à caractère personnel vous concernant.

3. QUELLES SONT LES DONNÉES QUE NOUS COLLECTONS ?

3.1. Données « Étudiants »

Nous récoltons des données à caractère personnel, à visée statistique, relatives au parcours académique (passé et en cours) des étudiants des universités de la FWB, telles que : l'établissement universitaire, la catégorie d'études, le domaine d'études, les diplômes délivrés, etc. Ces données sont exclusivement relatives aux études antérieures de l'étudiant, ainsi qu'à ses études universitaires en cours l'année considérée.

En vue de la réalisation de nos missions (cf. section 4. ci-dessous), nous récoltons également certaines données identifiants, à savoir : le nom, le prénom, la date de naissance et le matricule de l'étudiant dans l'université.

3.2. Données « Membres du personnel »

Nous récoltons des données à caractère personnel, à visée statistique, relatives à la situation professionnelle des membres du personnel des universités de la FWB (et des chercheurs rémunérés par le F.R.S.-FNRS), telles que : l'établissement employeur, le grade, le type d'engagement, le domaine scientifique, etc. Ces données sont exclusivement relatives à son activité au sein de son institution.

En vue de la réalisation de nos missions, nous récoltons également certaines données identifiantes, à savoir : la date de naissance de la personne et son matricule dans l'université. Celles-ci sont rattachées à un identifiant interuniversitaire codé¹, que nous ne pouvons en aucun cas relier à une personne physique (indécodable).

3.3. Données sensibles

Le CRef ne collecte aucune donnée sensible au sens du Règlement Général sur la Protection des Données

¹ Calculé à partir du numéro de registre national (ou information similaire).

4. DANS QUEL BUT COLLECTONS-NOUS CES DONNÉES ?

Nous collectons les données décrites ci-dessus pour mener à bien nos deux missions suivantes :

1. La réalisation de statistiques universitaires agrégées (publication d'annuaires statistiques, production des statistiques à la demande) ;
2. La transmission de données anonymisées à des tiers, dans le cadre d'études scientifiques soumises à l'autorisation de l'Autorité de Protection des données (APD).

Ces missions permettent d'avoir une vision de l'évolution du paysage universitaire en FWB.

Un large échantillon des statistiques que nous réalisons peut être consulté sur notre [site web](#).

5. DE QUELLE FAÇON COLLECTONS-NOUS CES DONNÉES ?

Les données « **Étudiants** » (cf. section 3.1 ci-dessus) nous sont communiquées par les institutions universitaires de la FWB. Ces données sont récoltées biannuellement et représentent une photographie de la population étudiante pour l'année académique considérée.

Les données « **Membres du personnel** » (cf. section 3.2 ci-dessus) nous sont communiquées par les institutions universitaires de la FWB et par le F.R.S.-FNRS. Ces données sont récoltées annuellement et représentent une photographie du personnel au sein des institutions universitaires pour l'année civile considérée.

6. SUR QUELLE BASE LÉGALE NOS TRAITEMENTS REPOSENT-ILS ?

La base juridique du traitement de vos données est, au-delà de la mission d'intérêt public que constitue la réalisation de statistiques universitaires, l'intérêt légitime du CRef et des autres tiers impliqués (institutions universitaires de la FWB).

7. LES DONNÉES EN NOTRE POSSESSION SONT-ELLES PROTÉGÉES ?

Les données récoltées sont protégées par des mesures techniques et organisationnelles ; un pseudonyme est systématiquement utilisé pour notre gestion interne des données.

Dans le cadre de notre **mission 1** (cf. section 4. Ci-dessus), seules des statistiques agrégées sont réalisées et donc publiées.

Dans le cadre de notre **mission 2**, les données transitent toujours par un tiers de confiance, reconnu par l'APD, dont le rôle est d'anonymiser les données avant leur transfert.

Nous appliquons une politique de confidentialité stricte et prenons les mesures adéquates afin de protéger au maximum nos serveurs de toute fuite, destruction, perte, divulgation, accès illégitime, usage frauduleux, etc. des données en notre possession.

8. PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS LES DONNÉES QUE NOUS RÉCOLTONS ?

Les données sont conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de nos missions (cf. section 4. ci-dessus). Afin de réaliser celles-ci, les données à caractère personnel sont conservées pour une période de 75 ans, au terme de laquelle elles sont anonymisées.

9. QUELS SONT VOS DROITS ET COMMENT LES EXERCER ?

Vous pouvez à tout instant demander l'accès, une copie, le transfert, la rectification ou la suppression des données vous concernant en notre possession. Vous pouvez également vous opposer à l'utilisation de celles-ci, ainsi qu'en demander la limitation.

Toute demande à ce sujet, ou demande d'information complémentaire, doit être introduite via l'adresse suivante : privacy.cref@adastone.law. Nous mettrons alors tout en œuvre pour répondre à celle-ci dans les meilleurs délais.

10. À QUI COMMUNIQUONS-NOUS LES DONNÉES EN NOTRE POSSESSION ?

Nos employés et sous-traitants ont accès à vos données dans la seule mesure du nécessaire à l'accomplissement des objectifs poursuivis (cf. section 4. Ci-dessus). Chacun d'entre eux est soumis à une obligation stricte de confidentialité.

Dans le cadre de notre **mission 1** (cf. section 4. Ci-dessus), seules des statistiques agrégées sont réalisées et publiées ; aucune donnée à caractère personnel n'est dès lors communiquée à qui que ce soit.

Dans le cadre de notre **mission 2**, certaines données à caractère personnel peuvent être communiquées à un tiers de confiance, qui les anonymise avant de les transmettre aux destinataires. Ceux-ci peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- Équipes de recherches ;
- Organismes publics.

11. LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL EN NOTRE POSSESSION SONT-ELLES TRANSFÉRÉES À L'ÉTRANGER ?

Nous ne transférons actuellement pas de données à caractère personnel à l'étranger. Si cela devait se produire à l'avenir (toujours moyennant l'anonymisation par un tiers de confiance), cela ne se ferait qu'à destination d'un pays assurant un niveau de protection équivalent à celui garanti en Belgique.

Pour plus d'informations concernant le transfert de données à un pays non membre de l'Union européenne, consultez https://ec.europa.eu/info/law/law-topic/data-protection/reform/rules-business-and-organisations/obligations/what-rules-apply-if-my-organisation-transfers-data-outside-eu_en

12. QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE MODIFICATION DE CETTE CHARTE ?

La présente Charte est susceptible d'évoluer et d'être modifiée, notamment en fonction des mises à jour légales et jurisprudentielles ; la version publiée sur notre site web doit être considérée comme la version la plus récente faisant foi. La date d'entrée en vigueur de celle-ci est toujours indiquée en début de document.

13. QUE FAIRE EN CAS DE DIFFÉREND ?

Les longs procès ne profitent à personne. En cas de différend, nous nous engageons à privilégier le dialogue et l'ouverture à la recherche d'une solution à l'amiable. Vous pouvez également contacter l'Autorité de Protection de Données en Belgique :

Autorité de Protection des Données
Rue de la Presse, 25
1000 Bruxelles

Tel. : +32 (0)2 274 48 00
Fax : +32 (0)2 274 48 35
Email : contact@apd-gba.be